CC la Grandvallière : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 5 571 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CC la Grandvallière affichait un encours de dette de 704 k€, soit 126 € par habitant, une épargne brute égale à 8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 1,6 ans.

Dette par habitant
126 €
704 k€ au total

Capacité de désendettement
1,6 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
878 € / hab.
4,9 M€ au total

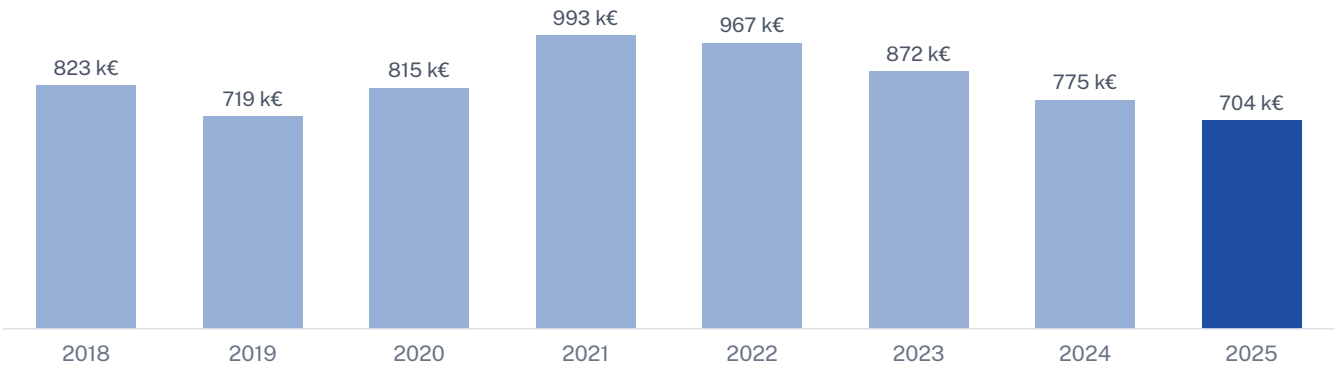
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	878 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	56 %	492 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	8 %	77 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	126 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Investit-elle ?	77 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Combien rapportent les impôts locaux ?	41 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 823 k€ en 2018 à 704 k€ en 2025 (-14,4 %). Valeur la plus haute : 993 k€ en 2021.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	823 k€	4,5 %	5,6 ans	250 k€
2019	719 k€	3,1 %	6,9 ans	254 k€
2020	815 k€	4,9 %	4,7 ans	501 k€
2021	993 k€	0,6 %	40,9 ans	678 k€
2022	967 k€	-1,4 %	—	290 k€
2023	872 k€	3,4 %	5,3 ans	129 k€
2024	775 k€	9,1 %	1,6 ans	120 k€
2025	704 k€	8 %	1,6 ans	431 k€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC la Grandvallière
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	282 k€ pour 8 projets
Part du coût des projets payée par l'État	35,5 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	5 376 € pour 1 aide

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DETR	amenagement de la zone des Dadonins	29 962 €
2024	DETR	Securisation amenagement belvedere des 4 lacs	14 856 €
2024	DETR	toiture gymnase des Rochats	7 778 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.